FICHE SYNTHESE DU PROJET

ET MODE D'EMPLOI POUR CANDIDATER

Présentation du marché

L'objet : Prestation de transports non médicalisé par ambulance, par VSL par taxis conventionnés pour 9 établissements du GHT Cœur de Seine.

OBJET DU MARCHE			
N° LOT	DESIGNATION	Etablissement concerné	montant max du marché HT sur la durée du marché
1	Transport non médicalisé par ambulance	CH BELVEDERE CH LE ROUVRAY CH BOIS PETIT CHU ROUEN	31 080 000 €
2	Transport non médicalisé par ambulance	CH DARNETAL	960 000 €
3	Transport non médicalisé par ambulance + VSL ou taxis conventionnés	CH BARENTIN	720 000€
4	Transport non médicalisé par ambulance + VSL ou taxis conventionnés	CH GOURNAY EN BRAY	780 000 €
5	Transport non médicalisé par ambulance + VSL ou taxis conventionnés	CH YVETOT	600 000€
6	Transport non médicalisé par ambulance + VSL ou taxis conventionnés	CH NEUFCHATEL	1 200 000€
7	Transport non médicalisé par VSL ou taxis conventionnés	CHU ROUEN	300 000€
8	Transport non médicalisé par VSL ou taxis conventionnés	CH BELVEDERE	6 000€
9	Transport non médicalisé par VSL ou taxis conventionnés	CH LE ROUVRAY	144 000€
10	Transport non médicalisé par VSL ou taxis conventionnés	CH DARNETAL	84 000 €
11	Transport non médicalisé par VSL ou taxis conventionnés	CH BOIS PETIT	60 000 €
12	Transports sanitaires en ambulance bariatrique	CHU ROUEN CH NEUFCHATEL CH LE BELVEDERE CH LE ROUVRAY CH BARENTIN CH DARNETALCH CH GOURNAY CH BOIS PETIT CH YVETOT	756 000€
13	Transport sanitaires para-médicalisés pédiatriques	CHU ROUEN	180 000€

Dates clés :

Date limite de dépôt des offres : **09/11/2026 - 12 H 00**

Délai de validité des offres : **6 mois**

Date prévisionnelle de la notification : **décembre 2026**

Période d'exécution du contrat : **décembre 2026 à novembre 2032**

Mode d'emploi des documents principaux de consultation (non spécifiques à des domaines d'achat)

- CCTP = cahier des charges techniques décrit l'objet du marché (Annexe n°2 coordonnées des interlocuteurs – Annexe n°4 mode opératoire – Annexe n°5 qualité environnementale des véhicules)
- CCAP = décrit les modalités d'exécution du contrat
- RC = définit les règles d'attribution du marché (critères de choix et pondération de critères)
- AE = acte d'engagement, l'unique document à signer qui formalisera le contrat
- BPU et DQE: bordereau des prix unitaires à compléter et décompte quantitatif estimatif qui permet d'évaluer une offre de prix et la comparer aux autres
- Questionnaire technique : document à compléter qui vous permet de répondre de manière synthétique (pour chaque lot)
- Questionnaire RSE : questionnaire à renseigner pour vous attribuer une note sur les aspects durables de votre offre.

Forme de groupement autorisé : conjoint ou solidaire Le CHU Rouen Normandie (établissement support du GHT Rouen Cœur de Seine) ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché public.

Variantes autorisées ou pas : variantes non autorisées

Comment répondre ?

Sur PLACE : https://www.marches-publics.gouv.fr

Point de contact CHU pour des questions : Correspondant TPE PME (dominique.durand@chu-rouen.fr)

Retrouver la liste des documents à joindre **à l'article 6 du RC**